

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

MACRO ALLOCATION DYNAMIQUE

Part AC (EUR)

Code ISIN : FR0012020782



Nom de la société de gestion : KIRAO

Site internet : www.kirao.fr

Devise du produit : EUR

Contact : contact@kirao.fr

Autorité compétente : A.M.F.

Date de production : 29/02/2024

L'AMF est chargée du contrôle de Kirao en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MACRO ALLOCATION DYNAMIQUE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un FCP de droit français régie par le code monétaire et financier (Article L214-7). Chaque souscripteur dispose d'un droit de propriété sur les actifs proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

Objectifs : L'objectif de cet OPCVM est d'offrir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice composite : 50% de l'€ster capitalisé + 50% de l'indice CAC 40 net total return.

Le fonds est géré selon une approche flexible. Il s'appuie sur une analyse macroéconomique qui en dicte les investissements. Le portefeuille est investi sur toutes classes d'actifs (actions, taux), tous secteurs et toutes zones géographiques. Il est investi prioritairement à travers des OPCVM mais peut l'être en direct.

L'exposition aux risques actions et taux est comprise entre 0 et 110% compte tenu des possibles opérations d'emprunt d'espèces. Le fonds peut intervenir sur des petites et moyennes capitalisations et l'exposition du fonds aux marchés Euronext Growth et Euronext Access n'excède pas 10%. Le fonds est investi sur les produits de taux sans contrainte géographique ni d'émetteur. Les obligations à haut rendement selon l'analyse de la société de gestion ne dépassent pas 25% du portefeuille. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note et prendre ses décisions à l'achat, ou en cas de dégradation, afin de décider de les céder ou de les conserver.

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM combinant plusieurs classes d'actifs de droit français ou de droit étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, contenant éventuellement des véhicules de titrisation (produits structurés de type ABS, MBS) – à hauteur maximum de 50%.

Le processus d'investissement résulte d'une analyse macroéconomique dite « top down » qui consiste à identifier les cycles économiques et financiers puis à détecter à quelle phase du cycle l'investisseur se situe. 4 cycles de marché sont jugés pertinents : le cycle de liquidité, d'abord et avant tout, puis le cycle de croissance, celui du partage de la valeur ajoutée et le cycle d'inclinaison/aversion au risque.

Cette analyse détermine le degré d'exposition à chaque classe d'actifs ainsi que leur contenu.

Le fonds se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés pour couvrir le portefeuille dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est un indice composite : 50% de l'€STR capitalisé + 50% de l'indice CAC 40 net total return.

Politique de distribution des revenus : capitalisation

Affectation des revenus : Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris), exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour, et sont réglés 3 jours après la date de valeur liquidative (J+3).

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

La valeur liquidative établie à J est calculée à J+1 sur la base des cours de clôture de J.

Investisseurs de détail visés : Ce fonds est adapté à tous les souscripteurs qui peuvent supporter un risque de perte des investissements allant jusqu'à la perte du montant investi. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des conseils financiers indépendants avant d'investir dans le fonds. Les investisseurs potentiels devraient être en mesure de détenir cet investissement pendant 5 ans et devraient s'assurer qu'ils acceptent le niveau de risque indiqué par la mesure SRI fournie.

Assurance : Non applicable.

Date d'échéance : 99 ans à compter de sa création, soit le 31/03/2114.

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pour une durée recommandée de 5 ans.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque de niveau « 3 », qui est une classe de risque plus élevé. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement de 10 000€			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 088	6 448
	Rendement annuel moyen	- 29,12%	- 8,40%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 040	8 054
	Rendement annuel moyen	- 9,60%	- 4,23%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 040	10 170
	Rendement annuel moyen	+ 0,40%	+ 0,34%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 121	12 805
	Rendement annuel moyen	+ 11,21%	+ 5,07%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 EUR ;
- et des durées de détention 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il est possible de sortir du Produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si KIRAO ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
10€	603,59	1 817,93
*)	6,04%	3,93%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de + 0,32% avant déduction des coûts et de + 0,34% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels prélevés avant ou après investissement		Signification des différentes catégories des coûts	Si vous sortez après 5 ans
Coûts d'entrée	3,00% (maximum)	L'incidence des coûts d'entrée (commission de souscription), n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit.	300,00
Coûts de sortie	Néant	Absence de coûts de sortie lorsque vous sortez de votre investissement.	0.00
Coûts prélevés par le fonds sur une année			
Coûts récurrents	2,82%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	1410,00
Autres coûts récurrents	0,22%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	107,93
Coûts accessoires			
Commission de performance	20 % TTC maximum de la performance annuelle nette de frais de gestion fixe du FCP au-delà de l'indice composite : 50% de l'€ster capitalisé +50% du CAC 40 net total return, selon la méthode indicée même si cette performance est négative. au titre du dernier exercice.	Incidence des commissions liées aux performances sur le rendement.	#VALEUR!

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum de cet investissement. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen / long terme. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant (1) le produit ou (2) le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT ou (3) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (4) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société KIRAO ASSET MANAGEMENT, par courriel contact@kirao.fr ou par courrier, de préférence avec A/R au 86 rue de Lille – 75007 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.kirao.fr.

- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

- Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

- Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

- Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence.

- Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription.

- Pour toute première souscription au Produit par un assureur-vie, et plus généralement par un investisseur institutionnel, il est remis préalablement : le DIC1, le règlement, en cours de validité, le dernier rapport annuel, le dernier bulletin semestriel en vigueur et le bulletin de souscription.

- **Risque de liquidité** : MACRO ALLOCATION DYNAMIQUE peut être investi dans des OPCVM ou actions de petites capitalisations dont les volumes négociés peuvent être faibles, ce qui peut induire des décalages de cours importants. Il peut en résulter une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services KIRAO ASSET MANAGEMENT et qu'il ne soit pas satisfait de la réponse de KIRAO ASSET MANAGEMENT et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.